

Conseil Municipal de Mauroux (46)

**PROCES VERBAL**

Séance du 31 mars 2026 à 20h30  
à la Mairie de Mauroux

---

Le Conseil Municipal de Mauroux, dûment convoqué par Monsieur le Maire, Pascal GALARRAGA, s'est assemblé à la suite d'une convocation en date du 25 mars 2026.

Présents :

Mesdames, Messieurs : Marie-France DANIELIAN, Fanny DEBRUYNE, Karine DEFFERRARD, Pascal GALARRAGA, Eric GARNIER, Sandrine DELCOUSTAL, Christophe HUGUET, Sandrine HUGUET FORET, Emmanuel LECOURT, Mélanie LENEZ, Marie ORSONI, Nadège ROSIER, Jean-Pierre SOULIE.

Visio : Ariane DOSI – Donne pouvoir à Eric GARNIER.

Absent : Frédéric PERNOT – Donne pouvoir à Sandrine DELCOUSTAL.

Secrétaire de séance : Fanny DEBRUYNE

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026
2. Désignation des délégués auprès des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)
3. Mise en place des commissions communales
4. Remplacement du tracteur
5. Questions diverses

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal débute à 20h35.

Pascal GALARRAGA se présente aux nouvelles arrivées, soit Mesdames Marie-France DANIELIAN et Mélanie LENEZ à la suite de la démission de Messieurs Stéphane BOURIANNE et Serge PEYROT.

Pascal GALARRAGA leur demande si elles veulent rester au Conseil Municipal.

Mesdames Marie-France DANIELIAN et Mélanie LENEZ confirment leur souhait de rester au Conseil Municipal.

Pascal GALARRAGA indique que c'est son premier Conseil Municipal.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Pascal GALARRAGA demande si tous les Conseillers Municipaux ont lu le Procès-Verbal.

Tout le monde sauf Marie-France DANIELIAN.

Gisèle MOZ lit le Procès-Verbal.

Le Procès-Verbal est approuvé.

2. Désignation des délégués auprès des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

Pascal GALARRAGA demande si tous les Conseillers Municipaux savent ce que le sigle EPCI signifie.

Au vu des réponses, il indique que le sigle signifie Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Eric GARNIER souhaite savoir comment cela fonctionne.

Gisèle MOZ indique qu'il faut 1 délégué ou 2 selon les statuts du syndicat.

Pascal GALARRAGA indique que les maires et les adjoints des 4 communes se sont rencontrés pour décider des noms pour le SIVU.

Marie-France DANIELIAN s'étonne de cette pratique. Elle indique qu'elle a déjà été conseillère municipale auparavant et que le processus n'était pas comme cela. Les conseillers étaient décidés ensemble.

Pascal GALARRAGA lui indique que son nom, en tant que remplaçante, lui a été communiqué bien après cette réunion entre les 4 maires et les adjoints.

Marie-France DANIELIAN déclare « je n'aime pas ce qui est fait d'avance ».

Ci-dessous, la liste des Commissions et les différents titulaires et suppléants associés.

### **SIVU**

Titulaires : Pascal GALARRAGA et Nadège ROSIER

Suppléants : Marie ORSONI – Karine DEFFERRARD

Marie-France DANIELIAN demande pourquoi Pascal GALARRAGA est titulaire sachant que le précédent mandat, c'était Thierry FOUASSIN, adjoint.

Pascal GALARRAGA lui indique qu'il souhaite que Mauroux garde la Présidence du SIVU.

### **Communauté de Communes**

Titulaire : Pascal GALARRAGA

Suppléant : Karine DEFFERRARD

### **SCOT (Schéma Orientation Territorial)**

Titulaire : Pascal GALARRAGA

### **Lot Ingénierie**

Titulaire : Nadège ROSIER

Suppléant : Eric GARNIER

### **Syndicat de la Lémance**

Titulaires : Frédéric PERNOT et Christophe HUGUET

Suppléants : LECOURT Emmanuel et Marie-France DANIELIAN

### **Aquarés**

Titulaire : Frédéric PERNOT

### **SIFA**

Titulaire : Fanny DEBRUYNE

Suppléant : Marie-France DANIELIAN

### **CCID**

Il faut proposer 24 personnes.

La composition de cette commission sera retravaillée pour la prochaine séance.

### **Commission de contrôle des listes électorales**

Dans les membres du CCLE, il ne peut y avoir ni le Maire, ni les adjoints. Dans ce cas précis, il faut 3 personnes de la liste élue et 2 personnes de la liste non élue.

Liste « Mauroux l'Avenir en Commun » : Sandrine DELCOUSTAL, Sandrine HUGUET FORET et Emmanuel LECOURT

Liste « Bien vivre à Mauroux » : Mélanie LENEZ et Marie ORSONI.

### **TE46**

Titulaire : Christophe HUGUET

### **Correspondant Défense Armée**

Titulaire : Pascal GALARRAGA

### **Référent SYDED :**

Jean-Pierre SOULIE

### **Référent Moustique Tigre :**

Karine DEFFERRARD

### **CCAS**

Dans les membres de la CCAS, il faut obligatoirement 4 élus et 4 non élus.

Les élus : Marie-France DANIELIAN, Karine DEFFERRARD, Sandrine HUGUET FORET et Mélanie LENEZ.

Les non élus : Marie-Pierre DAUCE-BROWN, Véronique ADERE VRINDS, Fabrice LENEZ et Muriel GAUDRY.

## **Commissions thématiques CCVLV :**

### **Commission Culture**

Adjoint : Karine DEFFERRARD

Conseiller : Sandrine HUGUET FORET

**Commission Patrimoine**

Adjoint : Nadège ROSIER

Conseiller : Christophe HUGUET

**Commission Tourisme/Communication**

Adjoint : Karine DEFFERRARD

Conseiller : Sandrine DELCOUSTAL

**Commission Enfance/Jeunesse**

Adjoint : Karine DEFFERRARD

Conseiller : Sandrine DELCOUSTAL

**Commission Développement Economique**

Adjoint : Frédéric PERNOT

Conseiller : Marie ORSINI

**Commission Environnement**

Adjoint : Nadège ROSIER

Conseiller : Ariane DOSI

**Commission CLECT (Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Pascal GALARRAGA

**Commission Déchets/Assainissement**

Pascal GALARRAGA

Conseiller : Ariane DOSI

**Commission Urbanisme**

Adjoint : Nadège ROSIER

Conseillers : Eric GARNIER – Marie-France DANIELIAN

### **Commission Voirie**

Adjoint : Nadège ROSIER

Conseillers : Jean-Pierre SOULIE – Fanny DEBRUYNE

### **Commission Affaires sociales**

Adjoint : Karine DEFFERRARD

Conseiller : Mélanie LENEZ

### **Référent Santé**

Adjoint : Karine DEFFERRARD

Conseillers : Eric GARNIER – Marie-France DANIELIAN

## **3. Mise en place des commissions communales**

### **Karine DEFFERRARD**

Fleurissement, décoration, accueil, orientation village.	Sandrine DELCOUSTAL, Ariane DOSI, Sandrine HUGUET FORET.
Evènements officiels.	Fanny DEBRUYNE, Sandrine DELCOUSTAL, Sandrine HUGUET FORET, Emmanuel LECOURT Eric GARNIER
Site internet, communication Mauroux, Facebook.	Fanny DEBRUYNE, Ariane DOSI, Marie ORSONI.

**Frédéric PERNOT**

Budget, économie, commerces, artisanat.	Marie-France DANIELIAN, Marie ORSONI.
---	--

**Nadège ROSIER**

Entretien espaces verts.	Christophe HUGUET, Jean-Pierre SOULIE, Emmanuel LECOURT, Marie-France DANIELIAN.
Travaux cimetière.	Fanny DEBRUYNE, Emmanuel LECOURT, Jean-Pierre SOULIE, Mélanie LENEZ.
Voiries et bâtiments.	Christophe HUGUET, Jean-Pierre SOULIE, Emmanuel LECOURT, Marie-France DANIELIAN.
Urbanisme, PLU.	Christophe HUGUET, Eric GARNIER, Jean-Pierre SOULIE, Marie-France DANIELIAN, Marie ORSONI.

#### 4. Remplacement du tracteur

Pascal GALARRAGA indique que le tracteur ne fonctionne plus. Il a été acheté d'occasion. Les réparations sont onéreuses. Le tracteur à 6000 h d'activités. Il faut le changer dès que possible car il est utilisé tous les jours. Il serait bien de l'avoir pour le mois de mai 2026.

Pascal GALARRAGA précise que cet achat n'était pas prévu. Il est conscient que c'est une dépense énorme. Le tracteur est aussi choisi pour le bien-être du chauffeur.

Pascal GALARRAGA a reçu trois devis.

##### Saso Agri

Reprise du tracteur actuel : 5000 € HT

Prix du tracteur d'occasion : 34000 € HT

Relevage avant : 3500 € HT

Utilisation : 1600 H

##### Fourcade

Reprise du tracteur actuel : 7000 € HT

Prix du tracteur d'occasion : 38600 € HT

Relevage avant : déjà dans le prix

Utilisation : 2300 H

##### Cravero

Reprise du tracteur actuel : 8000 € HT

Prix du tracteur d'occasion : 39000 € HT négocié à 38000 € HT

Relevage avant : déjà dans le prix

Utilisation : 1700 H

Proposition d'un tracteur neuf mais avec moins de chevaux avec un loyer de 650 € HT/5 ans.

Marie-France DANIELIAN souhaite savoir si le budget a été validé.

Pascal GALARRAGA n'a pas connaissance des comptes à ce jour.

Gisèle MOZ fait part qu'il y a eu des soucis au niveau de la plateforme et que par conséquent, le budget n'a pas été voté.

Eric GARNIER demande s'il est possible de régler une partie comptant et l'autre à crédit.

Karine DEFFERRARD propose d'attendre le retour de congés de Frédéric PERNOT.

Eric GARNIER demande s'il est possible de faire appel à un courtier, en tant que collectivité.

Gisèle MOZ n'a pas pensé à cette option. Habituellement, la Mairie se renseigne auprès du Crédit Agricole.

Après plusieurs échanges, non constructif, il est entendu :

- qu'une simulation de prêt doit être demandée au Crédit Agricole,
- Pascal GALARRAGA confirme que nous prenons le tracteur chez Kubota,

Lors de la prochaine réunion, nous statuerons si le tracteur sera un achat comptant ou à crédit.

Kubota, dans l'attente de la livraison du tracteur, nous prête, à titre gracieux, un tracteur.

Gisèle MOZ doit valider si Bastien MIRABEL a bien le CACES pour conduire le tracteur qui ferait plus de 100 CV.

## 5. Questions diverses

Marie-France DANIELIAN demande qui s'occupe de la cantine depuis le départ de Pascal GALARRAGA.

Pascal GALARRAGA informe que son remplaçant est Acauan BREITENSTEIN.

Marie-France DANIELIAN souhaite savoir pour quelle raison le poste n'a pas fait l'objet d'un appel à candidature.

Pascal GALARRAGA indique que le choix a été fait par Thierry FOUASSIN. Acauan BREITENSTEIN est du plateau et il était disponible.

Gisèle MOZ confirme qu'il y a bien un appel à candidature lorsque le poste à pourvoir est un emploi permanent. Dans ce cas précis, c'est un accroissement temporaire d'activité qui se termine à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Nadège ROSIER précise qu'il n'est pas toujours facile de trouver quelqu'un au pied levé surtout pour travailler 1h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Nadège ROSIER demande à Marie-France DANIELIAN si elle connaît une personne qui serait intéressée pour travailler à la cantine dès jeudi 2 avril 2026.

Marie-France DANIELIAN répond par la négative. On lui a demandé de poser la question. C'est ce qu'elle fait.

\*\*\*\*\*

Fanny DEBRUYNE, dans le cadre du SIFA, souhaite que la Mairie achète un lecteur de puce.

\*\*\*\*\*

Fanny DEBRUYNE demande où en sont les réparations du filet au niveau du city-stade.

Gisèle MOZ indique qu'un devis de réparation pour un montant de 2500 € a été réceptionné. Avec les différentes tempêtes, il y a du retard.

\*\*\*\*\*

Marie ORSONI souhaite connaître les prochaines dates des commissions.

Pascal GALARRAGA indique que chaque adjoint gère ses commissions. Les adjoints reviendront vers les intéressés.

\*\*\*\*\*

Pascal GALARRAGA précise que des containers ont été rajoutés en haut de Fégaubie.

Marie-France DANIELIAN demande si le rajout, de ces containers, aura un coût supplémentaire pour les habitants.

Pascal GALARRAGA répond par la négative.

\*\*\*\*\*

Pascal GALARRAGA a fait un devis pour l'achat de 3 panneaux à installer sur 3 points de collectes principaux. Le panneau a pour dimension 60/40 et au prix de 46 € TTC.

Pascal GALARRAGA demande si le Conseil Municipal est d'accord pour l'achat de ces 3 panneaux.

L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à cet achat.

\*\*\*\*\*

Pascal GALARRAGA indique que le défibrillateur est hors-service. Il faut le changer rapidement et l'inscrire au budget.

\*\*\*\*\*

Pascal GALARRAGA a eu des échos concernant le stationnement devant l'école élémentaire. En effet, des véhicules sont souvent garés sur les emplacements devant l'école sans limitation de temps.

Pascal GALARRAGA va rencontrer les personnes du bourg en leur expliquant que les emplacements de l'école doivent être libres durant les temps scolaires.

Le Conseil Municipal va réfléchir sur la mise en place d'un panneau.

\*\*\*\*\*

Nadège ROSIER indique que Cécile IZARD, au niveau de la Commission Economique, propose de créer un pôle avec toutes les entreprises du plateau. Pour sa mise en place, il faudrait que chaque Mairie du plateau recense les entreprises de sa commune et leur propose la création d'un « pôle entreprise » qui serait, dans un premier temps, géré par les Mairies et ensuite, par les entreprises elles-mêmes.

\*\*\*\*\*

Nadège ROSIER présente un slide émanant de France Services pour les démarches administratives. Ce slide sera mis sur le Facebook de la Mairie.

\*\*\*\*\*

Marie-Pierre DAUCE-BROWN demande s'il est possible de mettre en place des chicanes dans la rue qui va vers Masquières.

Gisèle MOZ indique qu'il faut se rapprocher de la Communauté de Communes.

\*\*\*\*\*

Anne-Marie demande s'il est prévu quelque chose au niveau de la santé. En effet, il y a une pénurie au niveau des médecins.

Pascal GALARRAGA indique que sur Mauroux, il n'est pas prévu d'installer de pôle santé. A Puy l'Evêque, il y a une maison de santé. Actuellement, ils recherchent un médecin salarié comme à Fumel. A Sérignac, un dentiste. A Parnac, deux dentistes. A Villeneuve sur Lot, un dermatologue. Si des nouveaux médecins viennent à s'installer dans les communes alentours, la Mairie informera par le biais de « communication Mauroux ».

\*\*\*\*\*

Marie-Pierre DAUCE-BROWN indique que, suite à la tempête Nils, des arbres, situés à côté de la clôture de Nicolas EDDE, sont prêts à tomber. A qui appartiennent ils ?

Pascal GALARRAGA et Nadège ROSIER doivent se rendre sur place et déterminer qui doit les abattre.

\*\*\*\*\*

Marie ORSONI demande si c'est à la Mairie ou à elle de reboucher les nids de poule sur son chemin.

Jean-Pierre SOULIE indique que c'est la Mairie. Il faut attendre que le nouveau tracteur soit là pour pouvoir reboucher les trous.

Le Conseil Municipal est terminé à 23h.